

MODERNISATION DES VERGERS D'ARBRES FRUITIERS AU QUÉBEC

Volet 2 : Arrachage des arbres fruitiers

DESCRIPTION DE PROJET ET DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

1. IDENTIFICATION

No d'identification ministériel (NIM) :	100
Nom du requérant :	
Adresse de correspondance :	
Adresse physique du verger (si différente) :	
No. Tél. :	
No Tcp. :	
Courriel :	

2. DESCRIPTION DU PROJET

Les arbres fruitiers et plans de vigne doivent être détruits pour la raison suivante (cochez une raison) :

- Niveau de risque de dissémination d'organismes nuisibles
- Besoin de se conformer à la réglementation environnementale
- Non productivité des cultures
- Inadéquation de la production avec les besoins du marché

Superficies d'arrachage prévues (**arbres fruitiers et vignes**) :

Vignes (ha) : _____	Cultivar :	Nombre de ceps :
Cerisiers (ha) : _____	Cultivar :	Nombre d'arbres :
Pruniers (ha) : _____		
Poiriers (ha) : _____		

Superficies d'arrachage prévues (**pommiers**) :

Type	Cultivar	# unités arrachées		Superficies estimées
		Unité/arbre	Arbre	
Nain				

Superficies d'arrachage prévues (pommiers) :

	Cultivar	# unités arrachées		Superficies estimées
		Unité/arbre	Arbre	
Semi-nain				
Standard				
Total				

Note : La superficie minimale admissible pour un premier arrachage est de 1/2 hectare pouvant être la sommation de plus d'un groupe d'arbres ou ceps.

3. TITRES DE PROPRIÉTÉ

Les superficies faisant l'objet d'un projet d'arrachage sont :

En propriété : OUI NON

En location : OUI NON

Le locateur doit être une exploitation agricole enregistrée (NIM) : _____

Si en location, font-elles l'objet d'un arrangement :

OUI (Vous devez divulguer tous les arrangements propriétaire-locataire que touche l'application des modalités relatives à l'indemnisation pour les coûts d'arrachage)

NON

4. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Date prévue du premier arrachage : _____

Superficie prévue du premier arrachage : _____ ha

Y a-t-il d'autres superficies prévues d'être arrachées ultérieurement :

OUI, mentionnez : Année : _____ Superficie : _____ ha

NON

Prévoyez-vous faire une demande de replantation en vertu du volet I du présent programme :

OUI, mentionnez : Année : _____ Superficie : _____ ha

NON

5. DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES OBLIGATOIRES

- Rapport agronomique :

Nom de l'agronome :	
Date du rapport :	

- Formulaire d'engagement visant le maintien ou la remise en culture des superficies faisant l'objet d'une aide financière à l'arrachage.
- Constat de pré-arrachage.

6. DÉCLARATION ET SIGNATURE DE LA PERSONNE REQUÉRANTE

Je demande à bénéficier de l'aide financière prévue au programme *Modernisation des vergers d'arbres fruitiers au Québec, Volet 2 – Arrachage des arbres fruitiers*. Je m'engage à respecter toutes les conditions du programme.

Signature de la personne requérante _____ Date : _____